Recrutement d'un Spécialiste Prévention d'incendie,
Attaché spécifique ou Premier Attaché spécifique pour le bureau de Prévention contre l'Incendie de la Zone de secours Hainaut centre

1. Raison d'être de l'emploi :
En tant qu'attaché ou premier attaché, sous la direction du directeur de la prévention, chargé du contrôle du respect des dispositions techniques règlementaires et/ou normatives dans le domaine de la prévention contre l'incendie et l'explosion, sur plans et sur sites dans chacun des postes d'incendie de la Zone et sur le territoire des 28 communes de la Zone.

2.Positionnement de l'emploi :Est sous l'autorité fonctionnelle du Directeur Prévention

3. Autonomie et responsabilités :

Le Premier Attaché spécifique et l'Attaché spécifique aura l'obligation de suivre et réussir les certifications PREV1, PREV2 et PREV3 telles que prévues par l'AR du 18/11/2015 données par un centre de formation de la sécurité civile et conserver cette agréation tout au long de sa carrière.
- Avoir le sens des responsabilités et de la discrétion ;
- Capacité à la communication écrite et verbale ;
- Rigueur, précision et autonomie dans l'exécution des activités qui lui sont confiées ;
- Force de proposition auprès de la hiérarchie en la matière ;
- Savoir respecter les délais d'exécution.

4. Activités :

Vos missions consistent à :
- Participer au traitement et au suivi (conseils, analyses de plans et documents, réunions internes et externes, visites, rédactions de rapports et de procès-verbaux…) des missions d'avis et de contrôle du respect des dispositions techniques réglementaires et/ou normatives et/ou de bonne pratique dans le domaine de la prévention contre l'incendie et l'explosion ;
- Maintenir à jour et développer ses connaissances dans son domaine de compétence ;
- Participer au développement de la politique zonale de prévention, signaler les manquements, proposer des améliorations et contribuer à la gestion du changement ;
- Participer à la gestion des procédures et des outils nécessaires au bon fonctionnement du département de la prévention ;
- Participer à la préparation des missions relevant de la prévention contre l'incendie et l'explosion :

    - Assurer une veille et un inventaire législatif, normatif et documentaire pour les aspects techniques ;
    - Analyser et vulgariser les règlements et normes, et élaborer des notes d'information techniques à destination des utilisateurs.
    - Elaborer des canevas et check-lists.

- Apporter un soutien technique aux préventionnistes moins formés ou moins aguerris ;
- Participer à la formation continuée des préventionnistes de la zone ;
- Entretenir des contacts avec des partenaires publics et privés.

La liste ci-dessus comprend les activités et tâches de l'emploi. Cependant, il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée. La personne en place peut donc être amenée à effectuer d'autres activités dans le cadre de son emploi.

5. Conditions requises pour l'entrée en fonction :

Pour l'Attaché spécifique :
- Être titulaire d'un **master en sciences industrielles ou assimilés** (ingénieurs industriels),
OU
- Être titulaire d'un **master en architecture ou assimilés (architectes**)
OU
- **Être titulaire d'un master et posséder le brevet de technicien en prévention contre l'incendie** délivré par un centre de formation provincial agréé ou les certifications PREV1 et PREV2

Pour le Premier Attaché :
- Être titulaire d'un master en sciences de l'ingénieur ou assimilés (ingénieurs civils),

En complément pour les 2 postes :
- Une expérience dans le domaine du Fire Safety Engineering et/ou de la prévention contre l'incendie constitue un atout.
- Détenir un permis de conduire B.
- Connaissance en bureautique (traitement texte, tableur, base de données).

Conditions :
Type de contrat : CDD jusque juin 2017 renouvelable, CDI possible ensuite.
Régime de travail : 38h/semaine.
Salaire mensuel de base :

Attaché spécifique : Brut : 3.012,25 €, Net = 1.929,62 €

Premier attaché spécifique : Brut : 3628,39 €, Net : 2175,37 €

Chèques repas 5 euros par jour presté

Modalités de contact :

Les candidatures doivent obligatoirementcontenir l'ensemble des documents suivants :
- CV + Lettre de motivation,
- Copie des diplômesrequis (si diplôme étranger, fournir l'équivalence du diplôme délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles),
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois.

Elles sont à envoyer **pour le 30 Mars 2017 au plus tard** par **ENVOI RECOMMANDE** au Collège Communal de la Ville de Mons, Hôtel de Ville, Grand'Place, 22 à 7000 Mons.

Adresse et contact : Hôtel de Ville, Grand-Place 22, 7000 MONS, service GRH Ville de Mons, Madame CONTENT (cecile.content@ville.mons.be, tel : 065/405822).Madame Nocera, Service GRH – Zone de secours (julie.nocera@zhc.be, tel : 065/32.17.74).